



10 Chemin du Dindolet  
Quartier Ste-Catherine  
cugistoria@wanadoo.fr  
13780 CUGES-les-PINS  
499 025 344 00015 - 913E

## Assemblée générale du 5 février 2018

Présents : mesdames Martine Borel, Chantal Clerc, Jacqueline Messina, Sylvie Aicardi, Yolande Arriu, Marie-Claude Esposito, Michèle Amar-Carbone et messieurs Christian Kerneis, Jean-Paul Demouveau, Frédéric Adragna, Gilles Aicardi, Alphonse Messina, ainsi que messieurs Michel Borel et Jean-Louis Marciandi.

Monsieur José Bano a donné procuration à Michèle Amar, Margot Aicardi à Sylvie Aicardi, Odile Cornille à Gilles Aicardi, Marie-Antoinette de Rocca-Serra à Martine Borel, Raoul Grenier à Alphonse Messina.

Excusés : Gonzague Espanet, Michèle et Jean-Pierre Bérenger

### Rappel de l'Ordre du jour :

- ⇒ Bilan financier 2017
- ⇒ Bilan moral 2017
- ⇒ Projets 2018
- ⇒ Paiement des cotisations 2018
- ⇒ Proposition de modification des statuts
- ⇒ Démission du Conseil d'administration élu en 2016, élection d'un nouveau Conseil
- ⇒ Questions diverses.

Conformément à l'article 16 des statuts, le quorum, calculé en fonction du nombre de membres à jour de leur cotisation, étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### 1. Bilan financier 2017

La synthèse financière a été adressée à tous les adhérents en même temps que la convocation, afin que chacun ait le temps d'en prendre connaissance et de l'étudier avant l'Assemblée générale. Les comptes détaillés ainsi que tous les justificatifs de dépenses sont mis à la disposition des adhérents présents.

Le bilan financier est présenté par Jean-Paul Demouveau, trésorier. Sont constatées :

- Une légère augmentation des dépenses courantes.
- Une forte augmentation des consommables informatiques. Mais 58 % de la dépense correspondent à des achats effectués en décembre, et il reste des cartouches en réserve. Néanmoins, une économie a été réalisée car les cartouches sont désormais achetées via Internet.
- La stabilité des ventes de livrets, alors qu'il n'y a pas eu de nouvelles publications au cours de l'année, l'essentiel des ventes ayant été réalisé pendant le Marché de Noël (154 €).
- La stabilité du nombre d'adhérents (en revanche, 4 adhésions non payées en 2017).
- La manifestation Zoom arrière a été déficitaire, comme toutes nos expositions (l'entrée n'est pas payante), mais la générosité des visiteurs a atténué le déficit (tirelire).

Quant aux opérations et dépenses exceptionnelles (manifestation Zoom Arrière et achats de logiciels), elles ont été absorbées par les réserves de trésorerie, constituées en grande partie grâce aux dons de monsieur Bembom au cours des années précédentes.

En 2017, les dépenses de fonctionnement ont dépassé les recettes de 106,24€. Ces dernières ne semblant plus être suffisantes, il est nécessaire d'envisager une augmentation des cotisations (15 € au lieu de 10 €).

La présidente indique que monsieur Jules Jourdan a fait un don de 20 euros, ce qui, outre l'aspect financier, témoigne une certaine reconnaissance du travail effectué par l'association.

Le trésorier ajoute que le coût des animations prévues pour les 20 ans de l'association a été estimé à 4000 euros. Pour financer le projet, il a été demandé, à titre exceptionnel, une subvention communale à hauteur de la moitié. Il est précisé que la somme demandée n'a pas été surévaluée et qu'elle correspond aux besoins réels.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'augmentation des cotisations.

Aucune des personnes présentes ne souhaitant poser de questions, ni faire de remarques, le bilan financier, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

## 2. *Bilan moral 2017*

Le bilan moral est présenté par la présidente.

### **a) Chapelle des Pénitents**

Depuis le mois de septembre, la chapelle doit être partagée avec d'autres associations. Cette nouvelle situation a bousculé le mode de fonctionnement de Cugistoria qui a dû déménager une partie de son matériel et réaménager le local pour libérer de l'espace. La chapelle n'est plus disponible désormais que le vendredi et le dimanche. Il n'est donc plus possible d'organiser des expositions sur deux week-ends avec la semaine au milieu, et donc d'accueillir les enfants des écoles, comme nous l'avons fait précédemment, en particulier lors du Gros souper ou de l'exposition sur les Poilus de Cuges. Il a néanmoins été convenu avec les services municipaux que Cugistoria restait prioritaire, sous réserve qu'elle communique ses dates à l'avance. Le côté positif, c'est que la chapelle est mieux entretenue, et qu'un chauffage a été installé. Ce dernier point, outre le confort qu'il apporte, contribue à améliorer la préservation de la chapelle.

### **b) Site Internet**

Le site a été complètement refait avec un nouveau logiciel. Il peut désormais être mis à jour, ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années. En matière de communication, une page Facebook a été créée.

### **c) Panneaux parcours urbain**

Le travail aux côtés de la commission communale du tourisme, en vue d'établir un parcours urbain touristique a été poursuivi. Tous les financements extérieurs ont été accordés, toutes les corrections ont été apportées, le bon à tirer a été signé. Le projet devrait se concrétiser en 2018.

### **d) Manifestation « Zoom arrière ! Moteur ! »**

Cugistoria peut en toute objectivité considérer que cette manifestation a été un succès. La fréquentation a été très satisfaisante. Les anciens habitants ont été heureux de replonger dans leurs souvenirs, notamment en voyant les films projetés. Les nouveaux, plus nombreux qu'à l'accoutumée, ont pu découvrir des images de Cuges autrefois. Les nombreux remerciements adressés à Cugistoria témoignent de la satisfaction du public, et de la reconnaissance du travail effectué par l'association.

### **e) Marché de Noël**

Cugistoria a participé au Marché de Noël, comme tous les ans depuis qu'il existe. Opération positive en matière de retombées financières et de rencontres avec les habitants.

Enfin, au terme des vingt ans d'existence de Cugistoria, la présidente remarque que l'association est restée fidèle à son objectif initial.

Le bilan moral, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

## 3. *Projets 2018*

L'année 2018 va être essentiellement consacrée aux vingt ans de l'association. Ont été bloquées les dates des samedi 22 et dimanche 23 septembre, ainsi que celles des samedi 29 et dimanche 30 septembre.

Plusieurs projets d'animation ont été envisagés en 2017. Ceux qui ont été retenus, sachant que les dates vont devoir être arrêtées, sont les suivants :

### **a) Une exposition avec conférence sur le thème de l'eau**

Sont prévus deux volets, l'un historique, l'autre sur la spécificité du réseau hydrogéologique en relief karstique. Sur ce dernier point, et comme décidé lors de réunions précédentes du Conseil d'administration, il a été fait appel à monsieur Ion Argyriadis pour animer une conférence tout public. Ce dernier étant très sollicité, y compris à l'étranger, il a fallu fixer une date avec lui, à savoir le vendredi 28 septembre. Il conviendrait cependant de déplacer cette date, le vendredi n'étant pas forcément un bon choix.

Christian Kerneis suggère que l'on fasse appel à Bruno Arfib et à Jean-Marc Garcia, l'un comme l'autre connaissant bien les particularités hydrogéologiques de Cuges, le premier pour avoir travaillé sur le sujet dans le cadre du PNR de la Sainte-Baume, le second pour avoir particulièrement exploré le site en tant que spéléologue.

Après échanges, est retenue l'idée de déplacer la date, et d'organiser une animation avec les trois intervenants précités, sachant que monsieur Argyriadis a déjà été sollicité, et qu'il a donné son accord sur les bases précédentes. La présidente contactera les uns et les autres.

Concernant le travail sur la manière dont les villageois se sont approvisionnés en eau, le recensement des puits et des citernes est en cours de finalisation. Chantal Clerc indique que, à ce jour, n'ont été listés que les puits.

Sur ce dernier point, dans la mesure où toutes les maisons anciennes fonctionnaient sur réserve d'eau en citerne, une liste exhaustive n'est guère envisageable. Il s'avère néanmoins nécessaire d'y consacrer un chapitre, tout comme il peut être intéressant d'évoquer l'impluvium du domaine de Pinval et le système de récupération d'eau des Espèces.

Par ailleurs, une interrogation subsiste quant au puits du Gros Driou, connu comme étant un puits romain, mais qui serait en fait une citerne.

#### **b) Une chasse au trésor dans les rues de Cuges**

Pour les dix ans de l'association, il avait été organisé une chasse au trésor à laquelle avait participé un public nombreux, et qui avait été très appréciée par ce dernier, d'autant plus qu'elle s'adressait aussi bien aux enfants qu'aux adultes. L'idée est donc reprise pour les vingt ans, avec un parcours modifié et des énigmes différentes. Le groupe qui a travaillé sur le projet a décidé de conserver le même thème (Gaspard de Besse). Il a été envisagé un itinéraire qu'il reste à fixer définitivement. Il faudrait en effet demander aux propriétaires de charrettes s'ils acceptent de s'associer à la manifestation comme en 2008. Le parcours sera donc tributaire de leur réponse. Gilles Aicardi et Jean-Louis Marciandi pensent qu'il devrait être possible de compter sur leur concours, et prendront contact avec les personnes concernées.

Il est rappelé que la participation sera gratuite, mais que, afin de créer une certaine ambiance, il sera demandé de s'habiller en costume d'époque.

Les personnes présentes optent pour une organisation le dimanche matin, ce qui permettrait d'offrir à la fin un apéritif aux participants, et de leur proposer un repas « tiré du sac ». Il reste à fixer l'endroit de l'arrivée. Michel Borel pense que l'espace Fortuné Jayne est le mieux approprié. La suggestion est retenue.

Concernant l'apéritif, Gilles Aicardi se charge de contacter la société Ricard.

#### **c) Un spectacle de rue**

Jacques Barville a été sollicité pour inventer et présenter un spectacle de rue entièrement consacré à l'histoire locale. Pour mémoire, il était déjà intervenu en 2008, et sa prestation avait été particulièrement appréciée du public. A partir de documents d'archives que nous devons lui fournir, il imaginera un nouveau spectacle dont les rues de Cuges seront le décor. Il s'agit d'un spectacle totalement inédit, donné en exclusivité (contrairement à d'autres spectacles, il ne pourra faire l'objet d'une tournée dans d'autres communes, puisqu'il aura été créé spécialement pour Cuges). La présidente lui a proposé de travailler sur le thème de l'eau (multitudes d'anecdotes + en cohérence avec le thème de l'exposition + tournage des films de Claude Berri, etc.)

Il vient d'Arles, et n'est pas véhiculé. Il faudra donc prévoir d'aller le chercher à la gare et de l'héberger. Gilles Aicardi pense que ce n'est pas un problème majeur. N'a pas encore été évoqué avec lui le problème de la sonorisation (Faut-il la fournir ?).

#### **d) Une exposition sur les voies d'accès**

L'exposition, programmée le week-end suivant, retracera les différents déplacements des voies d'accès au cours des siècles précédents. Egalement prévue l'organisation de visites guidées (plutôt qu'une conférence).

Cette exposition dépendra des fonds et du temps disponibles. Dans l'éventualité où elle devrait être annulée, faut-il prolonger l'exposition sur l'eau ? En ce cas, sans doute faudra-t-il conserver la chapelle entre les deux week-ends. La décision sera prise ultérieurement.

Le calendrier de ces différentes manifestations est pour le moment arrêté comme suit :

- Samedi 22 et dimanche 23 septembre : expo sur l'eau, avec rencontre avec les scientifiques le samedi 22 à 17h
- Samedi 29 et dimanche 30 septembre : expo et visites guidées sur les déplacements de la route, selon disponibilités (en fonds et en temps). Sinon, prolongation de l'expo sur l'eau.
- Dimanche 23 septembre : chasse au trésor, reportée au dimanche suivant en cas d'intempéries
- Samedi 29 septembre : spectacle de rue Jacques Barville, 15 h (dimanche 30, à voir).

Gilles Aicardi suggère d'organiser en semaine un circuit des oratoires, cette fois-ci sous l'égide des randonneurs. Se pose en ce cas la question de voir comment l'articuler avec les 20 ans de Cugistoria, les différentes manifestations proposées précédemment s'inscrivant dans l'anniversaire de l'association.

Martine Borel propose que soit relancé le travail sur les photos d'école. La présidente craint que ce ne soit guère possible en 2018, l'année étant déjà très chargée.

En revanche, est retenue la suggestion de se rapprocher de la municipalité, en la personne de madame Dany Wilson, afin de voir quand l'INRAP fera le retour des fouilles archéologiques sur le site des Vigneaux.

En 2018, est également prévue la publication de cinq nouveaux livrets :

- Notes de guerre de Clément Bonifay : Jean-Paul Demouveaux a quasiment terminé de les retranscrire.
- Dans la collection « Paroles d'ici », les témoignages de Gonzague, Cagot, Martial, Henri, Marcel (Sur la Coopé, l'exploitation forestière, les charretiers, etc.)
- Dans la collection « Vie économique », le numéro 2 (les cercles, les bars, et peut-être les auberges ?)
- Sur le thème de l'eau
- Sur le thème des voies d'accès, si l'exposition a pu être montée.

Les dates de parution seront fixées en fonction du déroulement du programme, sachant que le marché de Noël pourra dans tous les cas assurer la diffusion.

#### **Autres actions prévues :**

- La création, au sein du site Internet, d'une page dédiée aux enfants. Dans ce but, les enseignants de l'école élémentaire ont été consultés afin de connaître leurs attentes. Ces derniers se sont concertés et madame Christelle Mayeur a transmis à Cugistoria une liste des sujets susceptibles d'entrer dans le programme scolaire. Il conviendra de former un groupe pour travailler le contenu de cette page.
- La mise à disposition gratuite, pour prêt au public par la médiathèque municipale, des deux DVD montés par l'association à partir de films super 8 confiés par madame Odile Cornille. La possibilité serait ainsi donnée aux habitants, soit de les voir pour les uns, soit de les revoir pour les autres, soit encore de les montrer à leurs enfants ou aux membres de leur famille. Martine Borel indique que, s'agissant de la médiathèque municipale, un protocole doit être signé avec le maire de la commune.
- La réimpression de l'affiche des câpres. Sylvie Aicardi suggère que, dans le cadre des échanges avec Chiusa, une dizaine d'affiches puisse être offerte par l'intermédiaire du Comité de jumelage. La proposition sera transmise à ce dernier, avec qui, s'il l'accepte, il conviendra d'en étudier les modalités.

#### **4. Paiement des cotisations**

Il est procédé à l'encaissement des cotisations 2018.

#### **5. Proposition de modification des statuts**

La présidente fait remarquer qu'il arrive que, faute de quorum, le Conseil d'administration ne puisse pas valablement délibérer. Elle propose donc de modifier l'article 12 des statuts, portant sur les réunions du Conseil, et fixant le quorum aux deux tiers des membres du Conseil, afin de l'aligner sur celui de l'Assemblée générale, à savoir à la moitié.

Dans ledit article 12, elle propose de remplacer la deuxième phrase (*La présence des deux tiers des membres présents et représentés du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations*) par celle-ci : La présence de la moitié des membres présents et représentés du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité la modification des statuts et la rédaction de l'article 12, telle qu'elle sera transmise à la préfecture des Bouches-du-Rhône, comme suit :

*« Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du président, ou sur demande du tiers de ses membres.*

*La présence de la moitié des membres présents et représentés du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.*

*Les membres du Conseil d'Administration peuvent se faire représenter par un autre membre du Conseil d'Administration, muni d'un pouvoir écrit, chaque membre présent ne pouvant être porteur que d'une procuration.*

*Lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil d'Administration doit se réunir à quinze jours d'intervalle minimum, avec le même ordre du jour, et délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents et représentés. Le bureau ne peut être élu si le quorum n'est pas atteint.*

*Tout membre absent à deux séances consécutives, sans motif, peut être déclaré démissionnaire par le bureau.*

*Le Conseil d'Administration peut inviter à ses réunions, avec voix consultative, toute personne de son choix.*

*Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et représentés ; en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.*

*Il est tenu procès-verbal des séances.*

*Les procès-verbaux sont établis selon les conditions fixées à l'article 17.*

*Le Conseil d'Administration peut arrêter ou modifier le texte d'un règlement intérieur, destiné à déterminer les détails d'exécution des présents statuts et les points qui ont trait à l'administration interne de l'association. Ce règlement intérieur doit être soumis à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale avant sa mise en vigueur. »*

## **6. Démission du Conseil d'administration élu en 2016, élection d'un nouveau Conseil**

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration élu en 2016 démissionne. Il est procédé à l'élection d'un nouveau Conseil, nommé pour deux ans, à savoir pour 2018 et 2019.

Se présentent ou se représentent : Martine Borel, Michèle Amar-Carbone, Jean-Paul Demouveaux, Yolande Arriu, Gilles Aicardi, Chantal Clerc et Christian Kerneis. Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

## **7. Questions diverses**

La présidente propose de rendre publics les comptes rendus des Assemblées générales, par l'intermédiaire du site Internet, que ce soit intégralement ou par extraits.

L'Assemblée générale approuve la proposition à l'unanimité, considérant qu'elle constituerait un moyen d'information complémentaire sur la vie de l'association et sur ses projets.

Gilles Aicardi indique que, en 2019, seront fêtés les 50 ans du redémarrage de la St-Eloi. Au sein de l'Association des Capitaines, il a été suggéré de publier un livre-souvenirs, rassemblant 50 ans de photos, de documents et d'anecdotes. Il a également été proposé de rassembler au sein d'un même partenariat quatre associations, à savoir le Comité St-Eloi, l'Association des Capitaines, l'Amicale d'Attelage des Mulets de Cuges et Cugistoria. Si toutes les associations partenaires acceptent le projet, un comité de rédaction devra être formé, chaque association déléguant deux de ses membres, susceptibles de suivre le projet du début jusqu'à la fin.

Jules Jourdan, Gonzague Espanet, Jeannot Blanc seront des personnes-ressources qu'il faudra interroger.

L'Assemblée générale retient et adopte le projet de partenariat. Michel Borel ainsi que Jean-Louis Marciandi souhaitent faire partie du comité de rédaction.

Christian Kerneis fait remarquer qu'il faudrait insister sur le fait que, de toutes les St-Eloi, celle de Cuges est celle qui a le plus de tenue, et qui est la plus proche de la tradition, notamment en ce qui les chevaux montés. Il pense que c'est un atout qui doit figurer dans le cadre du PNR.

Martine Borel indique que Cugistoria a été sollicitée par l'intermédiaire de la mairie, par la petite-fille de Paulin Espanet, bourrelier à Cuges au début du 20<sup>ème</sup> siècle, laquelle recherchait un membre de sa famille. Grâce à l'aide de Raoul Grenier, la présidente a pu la renseigner. Il s'avère que cette dame est bientôt âgée de 103 ans, et qu'a priori, elle a une excellente mémoire. Il lui a donc été demandé de raconter ses souvenirs, ce qu'elle a accepté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

La Présidente  
Michèle Amar-Carbone

La Vice-présidente  
Martine Borel